

Titre	Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine de la Transition écologique	N°ordre	40
Pièce(s) jointe(s)	Tableau de subventions		
N° identifiant	2023-0160	Rapporteur(s)	M. Pierre NÉNEZ Pierre RIGOLLET
Étudiée par	Commission Transition écologique et résilience		
Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative			

La ville de Poitiers s'engage résolument face au changement climatique et aux crises écologiques : atténuer le changement climatique, reconquérir la biodiversité et adapter la ville pour que Poitiers soit et reste une ville où il fait bon vivre.

La ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux qui s'engagent dans le domaine de la biodiversité, de l'aménagement et de l'entretien des espaces de nature en ville, de la bienveillance animale, de la production alimentaire locale, ainsi que leur contribution à la résilience du territoire. Dans cette délibération, elle leur accorde un soutien, à hauteur 3 152 €.

La meilleure prise en compte des espèces animales dans l'élaboration des politiques publiques est un axe fort de la municipalité. Engagée dans des pratiques plus vertueuses pour la biodiversité locale, la ville de Poitiers entend garantir la protection des animaux domestiques, la préservation des habitats naturels et la promotion de modes de vie favorisant la coexistence pacifique entre l'homme et la faune.

Ces mesures tendent à sensibiliser la population à l'importance de la bienveillance animale et encourager les habitants à adopter des comportements respectueux envers les animaux et à être attentifs à leur bien-être. En mettant l'accent sur la bienveillance animale, la ville de Poitiers ambitionne de créer une culture de respect envers les animaux, où chaque citoyen joue un rôle actif dans la protection de la vie animale et la préservation de la biodiversité locale. Cette approche globale démontre l'engagement continu de Poitiers pour la bienveillance envers les animaux, non seulement à travers des actions directes, mais aussi en favorisant une prise de conscience collective de ces enjeux.

La ville de Poitiers propose de soutenir l'association Chat qu'un son toit 86 dans la réalisation d'une campagne de capture et de stérilisation de chats errants dans le quartier de La Blaiserie.

Dans le registre de la lutte contre les violences faites aux animaux domestiques, est proposée une subvention à l'association Équipaix pour accompagner les membres dans la dispense de soins pour les animaux malades ou maltraités.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**